

elka[®]

Responsabilité pour l'avenir



ENTREPRISE
CLIMATIQUEMENT NEUTRE*

certifié par FOKUS ZUKUNFT
*bilan, entre autres par le biais de certificats de CO₂

Pourquoi sommes-nous une entreprise climatiquement neutre ?

Le changement climatique représente le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée depuis la fin de l'ère glaciaire et constitue un défi majeur de notre époque. Les conséquences du réchauffement climatique deviennent de plus en plus perceptibles et la pression sur la politique et les entreprises est de plus en plus grande – notamment en raison du mouvement Fridays for Future. Il existe maintenant un consensus mondial sur le fait que nous devons de toute urgence lutter contre le changement climatique d'origine humaine.

Le succès des réductions d'émissions dépend dans une large mesure de l'action volontaire et cohérente de l'économie des pays industrialisés. Chez elka-Holzwerke GmbH, nous sommes également prêts à assumer notre part de responsabilité pour le monde que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants. C'est pourquoi nous avons enregistré les émissions de gaz à effet de serre causées par les activités de notre entreprise et les avons compensées par l'achat d'un total de 13 645 certificats de protection climatique pour l'année 2021. Avec ces certificats, nous soutenons un projet de parc éolien en Chine avec réduction certifiée des émissions (RED) sous l'égide des Nations Unies.

Nous sommes conscients de notre responsabilité particulière en tant qu'entreprise envers les générations futures et avons agi en conséquence. Fokus Zukunft GmbH & Co. KG a déterminé pour nous l'impact climatique de notre entreprise : Notre empreinte CO₂ est d'environ 13 645 tonnes d'équivalents CO₂ par an.



À titre de comparaison : En Allemagne, une personne émet environ 11,6 tonnes de CO₂ en moyenne par an du fait de son mode de vie. Les gaz à effet de serre sont répartis uniformément dans l'atmosphère. Il est donc logique d'éviter les émissions là où les coûts sont les plus bas. En outre, les projets dans les pays émergents et en voie de développement contribuent à l'amélioration de leur situation économique, sociale et écologique et aident à réaliser les objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour les pays émergents et en voie de développement, l'échange des quotas d'émission est un moteur essentiel du transfert vers des technologies propres et du développement éco-

nomique durable. Le bilan des gaz à effet de serre fournit un aperçu transparent des émissions correspondantes dans notre entreprise. Ce rapport est donc un élément capital de notre engagement en faveur de la protection climatique. Sur la base des valeurs déterminées et en achetant un nombre correspondant de certificats climatiques, notre entreprise a été rendue climatiquement neutre. Nous avons reçu le prix « entreprise climatiquement neutre » pour avoir compensé nos gaz à effet de serre. Cela fait de notre entreprise l'une des premières de notre industrie à compenser volontairement ses émissions selon le « mécanisme de développement propre ».

Dagmar E. Hilden-Kuntz

Responsable commercial

Responsable du développement durable

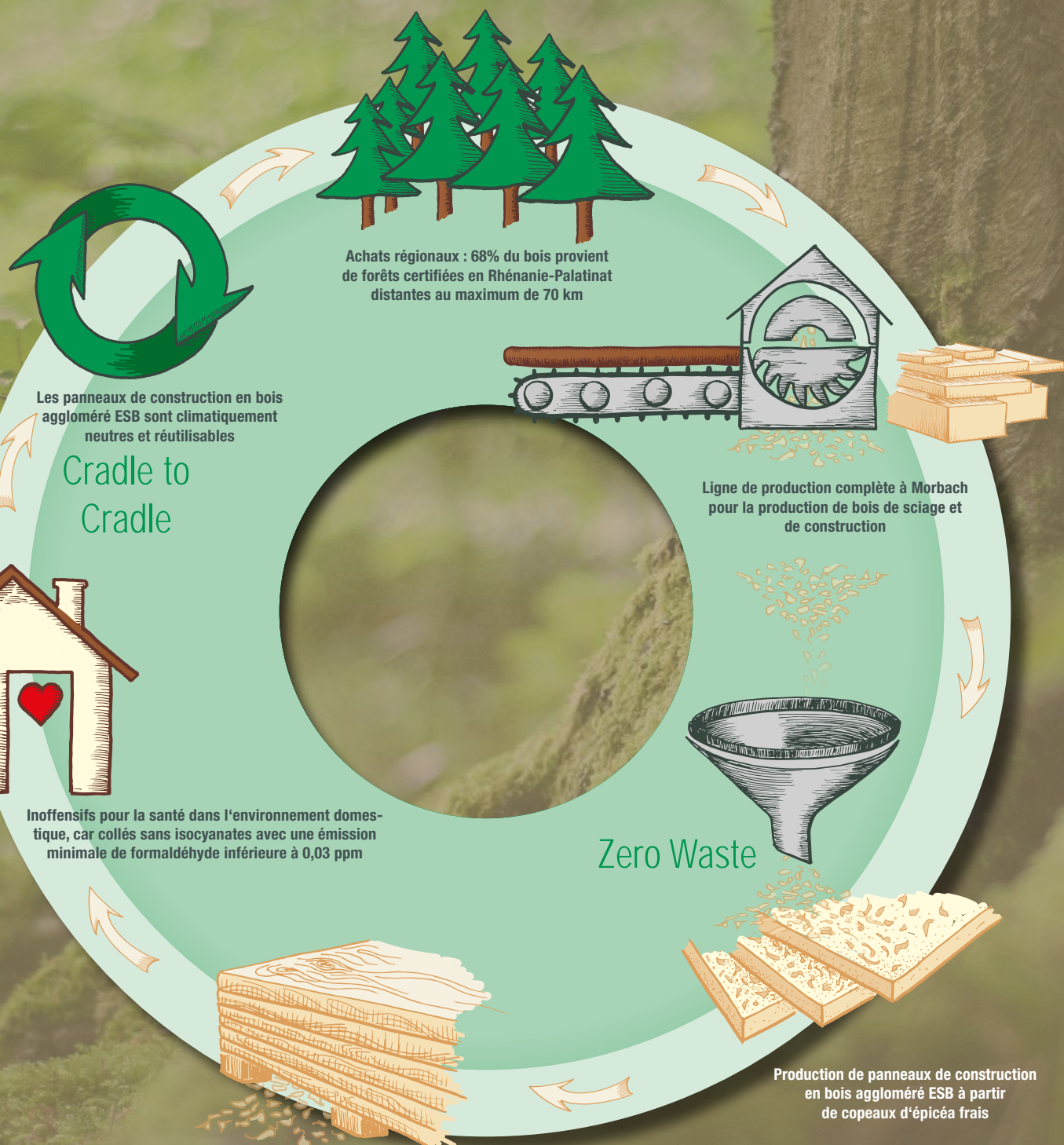
Directeur de la durabilité



« L'atmosphère
n'est pas une hotte aspirante.
C'est une couche mince qui
assure notre survie. »

Dr Eckhart von Hirschhausen

La chaîne de valeur unique et durable d'elka



La production des panneaux de bois naturel a également lieu à Morbach

Vous avez des questions ? Nous vous apportons les réponses

Pourquoi elka-Holzwerke s'engage-t-elle pour la protection climatique au niveau mondial ?

La communauté internationale a convenu que le réchauffement climatique doit être limité à moins de 2 degrés Celsius – ou mieux encore, à 1,5 degré – afin d'éviter des conséquences catastrophiques. Or, les engagements actuels des différents États ne suffisent qu'à limiter le réchauffement à un maximum de 4 degrés. Comblar cet écart d'ambition nécessite un engagement substantiel supplémentaire de la part des entreprises et des citoyens. Nous avons compris que la réduction volontaire des émissions et la compensation des émissions inévitables sont essentielles pour lutter efficacement contre le changement climatique. C'est pourquoi nous avons décidé de neutraliser nos émissions de CO₂ afin de contribuer à un avenir de qualité. Car nous voulons non seulement analyser les problèmes, mais aussi les aborder et les résoudre.

Qu'est-ce qu'une empreinte CO₂ ou une empreinte carbone ?

L'empreinte carbone est la mesure de la quantité de gaz à effet de serre (en équivalents CO₂) résultant directement et indirectement des activités d'un individu, d'une entreprise, d'une organisation ou d'un produit. Elle comprend les émissions provenant des matières premières, de la production, du transport, du commerce, de l'utilisation, du recyclage et de l'élimination. L'idée de base de l'empreinte CO₂ ou empreinte carbone est donc de créer une base sur laquelle les influences sur le climat peuvent être mesurées, évaluées et comparées. Cela permet ainsi d'identifier les potentiels de réduction nécessaires, de mettre en place des mesures et d'évaluer leur efficacité. La Corporate-Carbon-Footprint (CFF) est l'empreinte CO₂ d'une entreprise et la Product-Carbon-Footprint est l'empreinte CO₂ d'un produit.

Que signifie la neutralité climatique ?

Selon le principe du « Mécanisme de développement propre » décrit dans le Protocole de Kyoto, les gaz à effet de serre émis à un endroit sur terre et ne pouvant pas être évités doivent être compensés par des projets de protection climatique à un autre endroit. Pour financer cette mesure, les entre-

prises achètent des certificats pour des projets de protection climatique dans l'un des six secteurs disponibles (biomasse, cuisinières, énergie solaire, protection des forêts, hydroélectricité et énergie éolienne). Chaque certificat correspond à 1 tonne de CO₂ économisée. Il existe de nombreux projets de protection climatique dans le monde, dont la plupart concernent les énergies renouvelables. Les initiateurs de ces projets reçoivent des crédits d'émission pour leur engagement, lesquels peuvent être traités sous forme de certificats de protection climatique. La quantité est mesurée, par exemple, en la comparant aux émissions qui auraient été causées par la construction d'une centrale à charbon.

Comment la quantité d'émissions de CO₂ a-t-elle été calculée pour notre entreprise ?

Pour le calcul de l'empreinte de notre entreprise, nous avons mandaté la société de conseil externe en développement durable Fokus Zukunft. Le bilan des émissions a été calculé sur la base des directives officielles du Protocole GHG.

Que dit le protocole GHG sur les gaz à effet de serre ?

Dans le cadre du protocole sur les gaz à effet de serre, les émissions sont réparties selon les champs d'application 1, 2 et 3, chacun couvrant différents types d'émissions de gaz à effet de serre. Le champ d'application 1 comprend les émissions directes des installations de production énergétique. Le champ d'application 2 regroupe les émissions indirectes découlant de la fourniture d'énergie aux entreprises. Le champ d'application 3 comprend les autres émissions indirectes se produisant tout au long de la chaîne de valorisation.

Quels gaz à effet de serre sont inclus dans le calcul ?

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre comprend les sept principaux gaz à effet de serre définis par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Protocole de Kyoto, à savoir le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les fluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), le trifluorure d'azote (NF₃) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Vous avez des questions ? Nous vous apportons les réponses

Que sont les équivalents CO₂ ?

Les sept principaux gaz à effet de serre n'ont pas le même effet. Le méthane est par exemple 21 fois plus nocif pour le climat que le CO₂, l'oxyde nitreux 310 fois et même 14 000 fois pour l'hexafluorure de soufre. Afin de comparer les émissions entre elles, tous les gaz à effet de serre sont donc convertis en CO₂. C'est ce que l'on appelle les équivalents .

Comment les données de consommation collectées sont-elles converties en émissions de gaz à effet de serre ?

La conversion des données de consommation collectées (par exemple la consommation d'électricité ou la consommation de carburant) est effectuée au moyen de facteurs d'émission, lesquels indiquant les émissions par unité (p.ex. par kilowatt-heure d'électricité ou litre d'essence). Les facteurs d'émission proviennent principalement du DEFRA (Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales), mais aussi de la base de données GEMIS (Global Emission Model of Integrated Systems, IINAS) et de la base de données Eco-invent, et sont régulièrement mis à jour.

Comment les certificats d'émissions sont-ils générés ?

Les initiateurs des projets de protection climatique – principalement des projets d'énergie renouvelable – reçoivent des crédits d'émission pour leur engagement, lesquels peuvent être échangés en certificats de protection climatique. Le montant de la compensation des émissions est mesuré, par exemple en le comparant aux émissions qui auraient résulté de la construction d'une centrale à charbon au lieu de la production d'électricité renouvelable.

À quels critères de qualité les projets de protection climatique répondent-ils ?

Les projets de protection climatique que nous achetons sont accrédités, approuvés et contrôlés selon l'une des trois normes de certification internationalement reconnues – VCS (Verified Carbon Standard), UN CER (Certified Emission Reduction of the United Nations) ou le Gold Standard développé par wwf. La validation des résultats du projet en ce qui concerne les économies de CO₂ réalisées est certifiée par des organismes de contrôle indépendants, tels que TÜV.

Quels sont les avantages de la neutralité climatique pour notre entreprise ?

1. Contribution aux objectifs du gouvernement, de l'Union européenne et aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
2. Sensibilisation des employés, fournisseurs et clients à l'utilisation de ressources épuisables. Cela change positivement la façon dont l'énergie et les autres ressources sont gérées dans l'entreprise et dans la vie quotidienne.
3. Entrée sur le marché en pleine croissance des « entreprises durables ». Le statut « climatiquement neutre » nous permet de nous distinguer sur notre segment de marché.
4. Cela nous permet actuellement de jouer un rôle de pionnier et positionne notre entreprise comme progressiste, innovante, coopérative et tournée vers l'avenir.
5. Favorise la sensibilisation à la transition énergétique.
6. En raison de son statut d'entreprise climatiquement neutre et de son offre, l'entreprise devient un partenaire de ses clients dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Qu'advient-il des certificats

CO₂ après leur achat ?

Le nombre de certificats CO₂ acquis est fermé. Ceci est important dans la mesure où la clôture des certificats est une condition préalable à la conception et à la commercialisation d'entreprises et/ou de produits neutres en CO₂. S'il n'était pas clôturé, un certificat CO₂ pourrait éventuellement continuer à être échangé sur le marché volontaire, ce qui n'entraînerait aucune réduction supplémentaire des émissions.

Quel projet est pris en charge par les certificats achetés ?

Avec un total de 13 645 certificats, nous soutenons un projet en Chine qui a été certifié par la Régie des Nations Unies. La description exacte du projet peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.fokus-zukunft.com/klimaschutzprojekte.html>

Pourquoi les projets internationaux sont-ils soutenus ?

Le changement climatique est mondial, donc peu importe où les émissions de CO₂ sont émises ou économisées, en fin de compte, c'est la somme des gaz à effet de serre qui

est décisive. En Allemagne, la réduction ou la compensation du CO₂ est très coûteuse, mais dans les pays émergents et en développement, la compensation est actuellement avantageuse. Le protocole de Kyoto, contraignant en vertu du droit international, stipule donc que les projets dits de protection climatique qui évitent ou stockent les émissions de gaz à effet de serre doivent avoir lieu là où ils sont les plus économiques. Il existe donc de nombreux projets dans les pays émergents et en développement, car le potentiel d'économies grâce aux nouvelles technologies est encore très élevé, ce qui permet de les utiliser de manière beaucoup plus rentable. De plus, les conditions pour les centrales à énergie renouvelable (soleil, vent, eau et biomasse) y sont souvent nettement plus avantageuses. En outre, les projets dans les pays émergents et en développement contribuent à améliorer la situation économique, sociale et écologique et soutiennent la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour les pays émergents et en voie de développement, l'échange des quotas d'émission est un moteur essentiel du transfert vers des technologies propres et du développement économique durable.



Notre projet de compensation : Hebei Chengde Weichang Yudaokou Ruyihe Énergie éolienne, Chine

Le projet éolien Hebei Chengde Weichang Yudaokou Ruyihe est situé dans le quartier de Yudaokou du district de Weichang, dans la province du Hebei sous la juridiction de la ville de Chengde en République populaire de Chine, et est exploité par China Suntien Green Energy Weichang Co.

Le projet comprend l'installation de 33 éoliennes de 1,5 MW et de 75 éoliennes de 2 MW pour produire de l'électricité propre, renouvelable et sans émissions. La puissance installée totale est de 199,5 MW et l'alimentation en électricité pendant toute la durée de vie opérationnelle est d'environ 443 920 MWh par an.

Il s'agit d'un projet d'énergie renouvelable permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 355 085 tCO₂e par an en moyenne et d'atteindre un total de 2 485 600 tCO₂e sur la première période comptable en remplaçant la production d'électricité à partir des centrales électriques alimentées aux combustibles fossiles qui selon le scénario de départ sont reliées au réseau électrique de la Chine du Nord (NCPG).



Les données du projet en un clin d'œil :

355 085

tonnes d'émissions d'équivalent CO₂ économisées par an

2 485 600

tonnes d'émissions d'équivalent CO₂ économisées au total



DetNorske
Veritas
Validateur

CER ONU
Norme de certificat

ID de projet 7624 · N° FZ 2154

Le projet contribue aux objectifs suivants de développement durable des Nations Unies :

7 BEZAHLBARE UND SAUBERE ENERGIE



Une énergie propre et abordable :

Le projet soutient la croissance de l'industrie éolienne et favorise le progrès technologique et la diffusion commerciale de la production d'énergie renouvelable propre connectée au réseau en Chine.

8 MENSCHENWÜRDIGE ARBEIT UND WIRTSCHAFTSWACHSTUM



Travail décent et croissance économique :

Des emplois à court et à long terme ont été créés pour l'assemblage et l'installation des centrales électriques et pour la construction du projet.

13 MASSNAHMEN ZUM KLIMASCHUTZ



Mesures de protection climatique :

Avec le fonctionnement des éoliennes env. 355 085 tCO₂e sont économisés chaque année.

Produits de marque esb avec la première certification CO₂ dans le secteur des matériaux à base de bois

Les bâtiments sont à l'origine d'environ 30% des émissions de CO₂ en Allemagne. La réduction de cette empreinte écologique contribue à protéger le climat et à réduire les dépenses. La réduction de CO₂ commence par le choix des matériaux utilisés dans la construction. Les matériaux de construction renouvelables et neutres en CO₂ contribuent à la conservation des ressources fossiles et minérales.

Reconnue comme une pionnière en matière écologique, elka-Holzwerke, avec ses produits de marque respectueux de l'environnement et économes en énergie, offre depuis des décennies un niveau de qualité supérieur à la moyenne pour une construction et une vie saines.

Les lignes de produits de haute qualité et à faibles émissions sont les panneaux en bois frais d'épicéa esb Standard et esb PLUS, ainsi que les panneaux de bois naturel vita. Ils garantissent une recyclabilité, un démontage et une réutilisation sans problème. Toute la gamme de produits se distingue également par sa colle MUF spéciale sans isocyanates et facile à traiter. La durabilité des produits elka est déjà confirmée par le label

de certification du DGNB (Conseil allemand de la construction durable) pour le secteur des matériaux à base de bois.

En rejoignant l'initiative « Climate Protection Wood Industry », l'entreprise démontre son engagement continu en faveur d'une stratégie de durabilité bien pensée et s'engage à respecter les lignes directrices pour un développement durable et respectueux du climat.

L'ensemble de la gamme de produits a systématiquement été certifié climatiquement neutre sur la base d'un bilan CO₂ transparent. Dans le cas de la certification des produits, la base est le bilan annuel de CO₂ sur l'ensemble de l'entreprise. Sont également prévues la certification de la filière bois scié et des panneaux en bois naturel vita.

« La durabilité et l'écologie deviennent un mode de vie. Réduire les émissions de CO₂ et les éviter autant que possible est l'une des tâches responsables de notre société pour un environnement durable pour les générations futures », déclarait

Dagmar Hilden-Kuntz, responsable du développement durable.

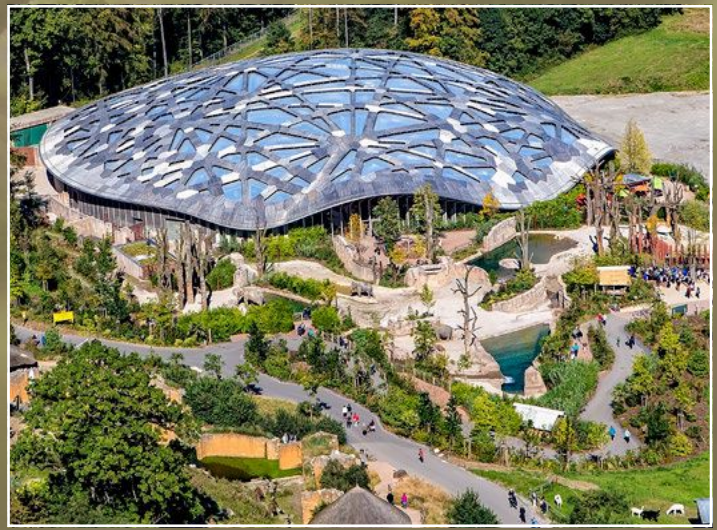




elka strong board
ecologic sustainable board



1.
en 2021 le
panneau en matériau dérivé
du bois certifié
sans effet climatique
sur le marché allemand !
estb



Référence : Elephant House Zoo Zurich
(publiée avec leur aimable autorisation, photo : SIKA AG)

elka®

La perfection du bois scié et des matériaux à base de bois – depuis 1906

Elka-Holzwerke a été fondée en 1906 et est située à Morbach en Rhénanie-Palatinat, au milieu des vastes zones forestières du Hunsrück. L'entreprise familiale, qui en est maintenant à sa quatrième génération, s'est engagée depuis de nombreuses années pour la santé de l'habitat, la réduction des émissions et la durabilité. Depuis août 2021, elka est certifiée comme une entreprise climatiquement neutre (en termes de bilans, par exemple par le biais de certificats CO₂).

Dans cette scierie moderne, du bois scié est produit, puis une partie du bois scié est transformée en panneaux de bois naturel à trois plis connus sous la marque « elka vita ».

La sciure fraîche et les copeaux de bois produits dans la scierie sont pressés dans d'autres matériaux à base de bois tels que les panneaux de particules et les panneaux esb. esb et esb Plus sont des marques d'elka-Holzwerke, elles ont été certifiées plusieurs fois par des instituts indépendants et récompensées par divers prix de l'innovation.

Grâce à la chaîne de valeur exemplaire, presque toutes les parties du bois rond utilisé peuvent être traitées. Le bois brut provient exclusivement de fournisseurs qui s'engagent à respecter les principes de durabilité de la certification forestière paneuropéenne (PEFC).

